

Préposée/Préposé parc et pelouse

DESCRIPTION DU POSTE

RESPONSABILITÉ

Sous la responsabilité de l'horticultrice et adjointe parc et pelouse de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, la personne effectuera la tonte et l'entretien des différents terrains du territoire.

DURÉE ET HORAIRE

Durée totale de l'emploi : Environ 12 semaines à raison de 40 heures par semaine approximativement
De la mi-mai à la fin août
De 7 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h du lundi au jeudi et le vendredi de 7 h 30 à 12 h 30
(non limitatif à celui-ci)

TÂCHES

- Effectuer la tonte et l'entretien des différents terrains (parcs et sports) sur le territoire de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix;
- Assurer la propreté et la qualité des services sur l'ensemble des sites
- Effectuer l'entretien de la plage et du pavillon sanitaire au besoin
- Assistance à la logistique lors d'événements spéciaux
- Participer aux travaux d'asphaltage et de rapiéçage au besoin
- Effectuer des travaux manuels divers (peinture, nettoyage, etc.)
- Effectuer des travaux de désherbage au besoin
- Effectuer d'autres travaux d'entretien de façon occasionnelle avec les employés
- Effectuer l'entretien de blocs sanitaires répartis sur le territoire
- Effectuer l'arrosage des fleurs

EXIGENCES

- Démontrer une autonomie et un sens des responsabilités
- Posséder un permis de conduire de classe 5 valide
- Être débrouillard(e), ponctuel(le) et avoir le sens de l'organisation

LIEU DE TRAVAIL

Vous serez appelé(e) à travailler sur le territoire de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

RÉMUNÉRATION

Poste classe 3 selon la convention collective. Rémunération horaire de 23,22 \$/heure. Ce défi vous intéresse?

Remplissez le formulaire suivant : <https://forms.gle/eNA4UPoSuz9cgNGYA>

Service des loisirs | Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
87, rue Saint-André
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix (QC) G8G 1A1
418 349-2060

Entraîneuse/Assistante-entraîneuse Entraîneur/Assistant-entraîneur Soccer Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

DESCRIPTION DES POSTES

Description du poste

Entraîneur et entraîneuse à temps partiel en soirée

La personne devra :

- Apprendre à des jeunes les techniques de base du soccer dans une ambiance de jeux et de plaisir
- Élaborer des plans de cours
- Favoriser l'apprentissage des participants
- Coordonner les entraînements et les matchs de son équipe
- Prendre en charge l'équipement nécessaire à la pratique du sport
- Voir à la discipline et au respect du code de vie au sein de son équipe
- Travailler en partenariat et collaborer avec l'assistant(e)-entraîneur(euse)

Description du poste

Assistant-entraîneur et assistante-entraîneuse à temps partiel en soirée

- Préparer et animer les séances d'entraînement de son équipe en collaboration avec l'entraîneur
- Participer aux séances d'entraînement et aux matchs de son équipe
- Collaborer avec l'entraîneur(euse) au bon fonctionnement de l'équipe

Exigences

- Avoir des aptitudes pour les sports et aimer travailler avec les jeunes
- Assister à la formation obligatoire offerte gratuitement par le service des loisirs de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (samedi ou dimanche)
- Disponibilité à travailler entre 18 h et 20 h 30
- Capacité d'initiative et travailler en équipe
- Facilité à communiquer
- Avoir l'âge légal pour travailler
- En raison des responsabilités en position d'autorité auprès d'enfants, la personne retenue devra : fournir un consentement à une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables

Lieu de travail

Vous serez appelé(e) à travailler sur le territoire de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et certaines municipalités avoisinantes.

Rémunération

Le salaire est de 16,60 \$/heure. Ce défi vous intéresse?

Remplissez le formulaire suivant : <https://forms.gle/eNA4UPoSuz9cgNGYA>

Service des loisirs | Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
87, rue Saint-André
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (QC) G8G 1A1
418 349-2060

Arbitre/Juge de touche

Soccer Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

DESCRIPTION DES POSTES

Le service des loisirs de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix est à la recherche d'arbitres et de juges de touche pour la prochaine saison estivale.

Description des postes – Arbitre – Juge de touche

L'arbitre et les juges de touche ont pour mandat d'encadrer le déroulement d'une partie de soccer en appliquant les règles du jeu telles que définies par l'Association régionale de soccer et adaptées au besoin de l'organisation locale. Ils sont non seulement responsables de la sécurité des joueurs et du bon déroulement de la partie, mais ils jouent également un rôle essentiel dans la préparation du match et dans le déroulement de l'après-match.

Exigences

- Assister à la formation obligatoire offerte le samedi ou le dimanche
- Avoir des aptitudes pour les sports et aimer travailler avec les jeunes
- Disponibilité à travailler le soir entre 18 h et 20 h 30
- Faire preuve d'initiative et travailler en équipe
- Être une personne fiable, assidue, responsable et ponctuelle
- En raison des responsabilités en position d'autorité auprès d'enfants, la personne retenue devra : fournir un consentement à une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables

Lieu de travail

Vous serez appelé(e) à arbitrer sur les terrains de soccer situés à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Rémunération

Le salaire est de 16,60 \$/heure. Ce défi vous intéresse?

Remplissez le formulaire suivant : <https://forms.gle/eNA4UPoSuz9cgNGYA>

Service des loisirs | Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
87, rue Saint-André
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (QC) G8G 1A1
418 349-2060

MÉTABETCHOUAN
LAC-À-LA-CROIX

Responsable du Camp de jour municipal

DESCRIPTION DU POSTE

RESPONSABILITÉ

Sous la responsabilité de la coordonnatrice en loisirs de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, la personne aura la tâche de planifier, de gérer, de superviser et de soutenir le camp de jour de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix. Elle effectuera les tâches administratives et veillera au bon fonctionnement de son service.

DURÉE ET HORAIRE

Durée totale de l'emploi : Entre 35 et 40 heures (approximativement) par semaine

Temps partiel la première et la dernière semaine

Du 9 mai au 23 août

Principalement de 7 h 30 à 16 h du lundi au jeudi et le vendredi de 8 h à 13 h

TÂCHES

- Offrir un environnement sécuritaire et un soutien aux animateurs/trices de camp de jour
- Offrir un programme de formation adéquat
- Fournir un lieu de travail et le garder accessible, ainsi que mettre à disposition les outils, l'équipement et les autres moyens nécessaires à l'exécution des emplois présentés
- Mettre à jour la programmation pour le camp de jour municipal
- Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités courantes du camp de jour municipal
- Appliquer le programme de certification des camps de jour du Québec
- Participer à la programmation
- Participer aux sorties et aux événements spéciaux
- Être responsable de l'achat du matériel
- Être responsable des entrées, circulations et sorties des groupes et du cahier d'animation
- Faire l'inventaire du matériel

EXIGENCES

- Démontrer une autonomie et un sens des responsabilités
- Être polyvalent(e)
- Posséder une voiture
- Posséder de l'expérience pertinente dans les camps de jour
- Connaître la suite Office
- Avoir de la facilité à communiquer
- Avoir une capacité d'initiative et travailler en équipe
- En raison des responsabilités en position d'autorité auprès d'enfants, la personne retenue devra : fournir un consentement à une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables

LIEU DE TRAVAIL

Vous serez appelé(e) à vous déplacer sur le territoire de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Rémunération

Poste classe 5 selon la convention collective. Rémunération horaire de 24,43 \$/heure. Ce défi vous intéresse?

Remplissez le formulaire suivant : <https://forms.gle/eNA4UPoSuz9cgNGYA>

Service des loisirs | Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
87, rue Saint-André
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix (QC) G8G 1A1
418 349-2060

Animatrice/Animateur Camp de jour municipal

DESCRIPTION DU POSTE

RESPONSABILITÉ

Sous la responsabilité de la responsable du camp de jour, la personne aura la tâche de participer à l'animation des activités du camp de jour de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

DURÉE ET HORAIRE

Durée totale de l'emploi : 8 à 9 semaines à raison d'un minimum de 30 heures jusqu'à un maximum de 40 heures par semaine
Principalement de 7 h à 17 h du lundi au jeudi et le vendredi de 8 h à 13 h
De la fin juin à la mi-août

TÂCHES

- Participer à la planification, l'organisation et l'animation des activités du camp de jour
- Appliquer le programme de certification des camps de jour du Québec
- Assurer la sécurité des enfants en tout temps
- Participer aux réunions et à la planification hebdomadaires
- Effectuer la promotion dans les écoles (sur demande)
- Effectuer l'inventaire du matériel
- Participer à l'entretien du local
- Accompagner et participer aux sorties et aux événements spéciaux
- Effectuer, à la demande du supérieur immédiat, toute autre tâche connexe à son secteur d'activités

EXIGENCES

- Démontrer une autonomie et un sens des responsabilités
- Suivre les formations obligatoires avant le début du camp
- Posséder une expérience pertinente dans les camps de jour
- Avoir de la facilité à communiquer
- Être autonome, débrouillard(e), ponctuel(le) et avoir le sens de l'organisation
- Être âgé(e) d'au moins 16 ans ou avoir un 4^e secondaire complété (selon exigence de l'ACQ)
- En raison des responsabilités en position d'autorité auprès d'enfants, la personne retenue devra fournir un consentement à une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables

LIEU DE TRAVAIL

Vous serez appelé(e) à travailler à l'un ou l'autre des camps de jour de la Ville :

- École Jean XXIII – Secteur Lac-à-la-Croix
- École Mgr-Victor – Secteur Métabetchouan

RÉMUNÉRATION

Poste classe 3 selon la convention collective. Rémunération horaire de 23,22 \$/heure. Ce défi vous intéresse?
Remplissez le formulaire suivant : <https://forms.gle/eNA4UPoSuz9cgNGYA>

Service des loisirs | Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
87, rue Saint-André
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix (QC) G8G 1A1
418 349-2060

Assistante-Animatrice/Assistant-Animateur

Camp de jour municipal

DESCRIPTION DU POSTE

RESPONSABILITÉ

Sous la responsabilité de la responsable de camp de jour municipal, la personne aura la tâche de participer à l'animation des activités du camp de jour de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

DURÉE ET HORAIRE

Durée totale de l'emploi : 8 à 9 semaines à raison d'un minimum de 30 heures jusqu'à un maximum de 40 heures par semaine
Principalement de 7 h à 17 h du lundi au jeudi et le vendredi de 8 h à 13 h
De la fin juin à la mi-août

TÂCHES

- Participer à la planification, l'organisation et l'animation des activités du camp de jour
- Assister l'équipe d'animation dans la programmation quotidienne
- Appliquer le programme de certification des camps de jour du Québec
- Assurer la sécurité des enfants en tout temps
- Participer aux réunions et à la planification hebdomadaires
- Effectuer l'inventaire du matériel
- Participer à l'entretien du local
- Accompagner et participer aux sorties et aux événements spéciaux
- Effectuer, à la demande du supérieur immédiat, toute autre tâche connexe à son secteur d'activités

EXIGENCES

- Démontrer une autonomie et un sens des responsabilités
- Suivre les formations obligatoires avant le début du camp
- Posséder une expérience pertinente dans les camps de jour
- Avoir de la facilité à communiquer
- Être autonome, débrouillard(e), ponctuel(le) et avoir le sens de l'organisation
- Être âgé(e) d'au moins 15 ans ou avoir un 3^e secondaire complété (selon exigence de l'ACQ)
- En raison des responsabilités en position d'autorité auprès d'enfants, la personne retenue devra : fournir un consentement à une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables.

LIEU DE TRAVAIL

Vous serez appelé(e) à travailler à l'un ou l'autre des camps de jour du secteur :

- École Jean XXIII – Secteur Lac-à-la-Croix
- École Mgr-Victor – Secteur Métabetchouan

RÉMUNÉRATION

Poste classe 2 selon la convention collective. Rémunération horaire de 22,62 \$/heure. Ce défi vous intéresse?

Remplissez le formulaire suivant : <https://forms.gle/eNA4UPoSuz9cgNGYA>

Service des loisirs | Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
87, rue Saint-André
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix (QC) G8G 1A1
418 349-2060

Journalière/Journalier loisir

Fonction entretien plage et arrosage

DESCRIPTION DU POSTE

RESPONSABILITÉ

Sous la responsabilité du chef d'équipe des travaux publics de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, la personne effectuera l'entretien de la plage ainsi que l'arrosage des fleurs sur le territoire.

DURÉE

Durée totale de l'emploi : Environ 8 semaines à raison de 35 à 40 heures.
De la mi-juin à la mi-août. Horaire sur formule 3-2-2-3.

DISPONIBILITÉ

De jour sur semaine et fin de semaine

TÂCHES

- Effectuer l'entretien sanitaire, la vérification et l'inspection visuelle du pavillon des toilettes
- Balayer le sable sur les patios et les accès sur le site
- Effectuer la vidange régulière des contenants à déchet et de recyclage
- Nettoyer les tables et les autres équipements sur le site
- Racler les copeaux de bois et autres résidus en bordure de l'eau
- Nivelier le sable sur la plage
- Répondre à certaines questions usuelles des usagers
- Effectuer une inspection visuelle régulière de tout le site
- Arroser quotidiennement les fleurs annuelles, pots rouges et jardinières
- Emplir les réservoirs d'eau destinés à l'arrosage et y ajouter les engrais requis
- Toutes autres tâches connexes

EXIGENCES

- Posséder un permis de conduire de classe 5 valide
- Faire preuve d'une grande autonomie et du sens des responsabilités
- Être débrouillard(e), ponctuel(le) et avoir le sens de l'organisation
- Avoir de la facilité à communiquer

LIEU DE TRAVAIL

Centre récréotouristique Le Rigolet et sur le territoire de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix

RÉMUNÉRATION

Poste classe 4 selon la convention collective. Rémunération horaire de 23,83 \$/heure. Ce défi vous intéresse?
Remplissez le formulaire suivant : <https://forms.gle/eNA4UPoSuz9cgNGYA>

Service des loisirs | Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
87, rue Saint-André
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix (QC) G8G 1A1
418 349-2060

Préposé/Préposée à l'information municipale

DESCRIPTION DU POSTE

RESPONSABILITÉ

Sous la responsabilité de la coordonnatrice des loisirs de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, la personne devra informer les touristes et la population locale de l'ensemble des activités et infrastructures offertes sur le territoire de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, assurer la gestion du site d'accueil pour les véhicules récréatifs et veiller au respect des règlements municipaux.

DURÉE ET HORAIRE

Durée totale de l'emploi : 12 semaines à environ 35 heures par semaine
De mi-juin à la fin-août
De 10 h à 17 h, sur semaine et fin de semaine

TÂCHES

- Informer le touriste et la population locale de l'ensemble des activités et infrastructures offertes sur le territoire de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
- Donner les renseignements aux usagers de la Véloroute des bleuets
- Communiquer les informations pertinentes sur les commerces locaux
- Participer à une formation touristique sur la connaissance du milieu
- Effectuer la surveillance du pavillon sanitaire de la plage
- Donner des consignes de sécurité et des avis aux usagers de la plage
- Effectuer toutes autres tâches connexes, au besoin
- Informer les usagers de la plage sur la réglementation applicable

EXIGENCES

- Avoir une bonne connaissance du territoire et des services qui y sont offerts
- Avoir de la facilité à communiquer
- Être autonome, débrouillard, ponctuel et avoir le sens de l'organisation

LIEU DE TRAVAIL

Vous serez appelé à travailler à l'extérieur et dans un bâtiment situé près du Rigolet

RÉMUNÉRATION

Poste classe 2 selon la convention collective. Rémunération horaire de 22,62 \$/heure.

Ce défi vous intéresse? Remplissez le formulaire suivant : <https://forms.gle/eNA4UPoSuz9cgNGYA>.

Service des loisirs | Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
87, rue Saint-André
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix (QC) G8G 1A1
418-349-2060

Animatrice/Animateur clientèle spécialisée Camp de jour municipal

DESCRIPTION DU POSTE

RESPONSABILITÉ

Sous la responsabilité de la responsable du camp de jour, la personne aura la tâche de participer à l'animation des activités du camp de jour de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix. En tant que personne-ressource spécialisée, elle soutient, encadre et accompagne le personnel d'animation, notamment dans la gestion des comportements, l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers et l'application d'interventions éducatives adaptées.

DURÉE ET HORAIRE

Durée totale de l'emploi : 8 à 9 semaines à raison d'un minimum de 30 heures jusqu'à un maximum de 40 heures par semaine
Principalement de 7 h à 17 h du lundi au jeudi et le vendredi de 8 h à 13 h
De la fin juin à la mi-août

TÂCHES

- Assurer un accompagnement spécialisé auprès des enfants présentant des défis particuliers ou des besoins spécifiques
- Coordonner la programmation des activités du camp de jour en tenant compte des besoins variés des enfants
- Superviser, encadrer et soutenir le personnel d'animation dans leurs interventions éducatives, comportementales et sécuritaires
- Appliquer le programme de certification des camps de jour du Québec
- Assurer la sécurité des enfants en tout temps
- Participer aux réunions et à la planification hebdomadaires
- Veiller au respect des règles de sécurité, de conduite et des protocoles d'intervention
- Observer, analyser et intervenir de façon proactive lors de situations problématiques
- Accompagner et participer aux sorties et aux événements spéciaux
- Effectuer, à la demande du supérieur immédiat, toute autre tâche connexe à son secteur d'activités

EXIGENCES

- Complété une année dans un domaine touchant les clientèles à besoins particuliers
- Expérience jugée pertinente dans le domaine des camps de jour, de l'intervention auprès des enfants ou en milieu éducatif
- Connaissance des approches d'intervention, de gestion de comportements et d'inclusion
- Démontrer une autonomie et un sens des responsabilités
- Suivre les formations obligatoires avant le début du camp
- Avoir de la facilité à communiquer et travailler en équipe
- Être autonome, débrouillard(e), ponctuel(le) et avoir le sens de l'organisation
- En raison des responsabilités en position d'autorité auprès d'enfants, la personne retenue devra fournir un consentement à une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables.

LIEU DE TRAVAIL

Vous serez appelé(e) à travailler à l'un ou l'autre des camps de jour de la Ville :

- École Jean XXIII – Secteur Lac-à-la-Croix
- École Mgr-Victor – Secteur Métabetchouan

RÉMUNÉRATION

Poste classe 4 selon la convention collective. Rémunération horaire de 23,82 \$ /heure.

Ce défi vous intéresse? Remplissez le formulaire suivant : <https://forms.gle/eNA4UPoSuz9cgNGYA>.

Service des loisirs | Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
87, rue Saint-André
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix (QC) G8G 1A1
418 349-2060

Assistant-Inspecteur | Assistance-Inspectrice en bâtiment

DESCRIPTION DU POSTE

RESPONSABILITÉ

Sous la responsabilité du directeur de l'urbanisme et de l'inspecteur en bâtiment, la personne devra procéder à diverses tâches d'inspection reliées à l'application des règlements municipaux (zonage, nuisance, entretien des bâtiments, suivi de permis émis, etc.)

DURÉE ET HORAIRE

Durée totale de l'emploi : 12 semaines à raison de 35 heures par semaine
De la mi-mai à la mi-août

TÂCHES

- Procéder à des inspections sur les terrains des propriétés privées pour s'assurer du respect des normes réglementaires applicables (Règlement de zonage, Règlement sur les nuisances, Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments, etc.), selon les consignes fournies par ses supérieurs
- Effectuer toute autre tâche connexe requise (analyses de dossier, recherches de documents, extractions et compilations de données, etc.)

EXIGENCES

- Avoir une bonne connaissance du territoire sera un atout
- Avoir de la facilité à communiquer
- Avoir un permis de conduire de classe 5 valide
- Posséder une voiture
- Être autonome, débrouillard, ponctuel et avoir le sens de l'organisation

LIEU DE TRAVAIL

Vous serez appelé sur le territoire de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix

RÉMUNÉRATION

Poste classe 3 selon la convention collective. Rémunération horaire de 23,22 \$/heure. Ce défi vous intéresse?

Remplissez le formulaire suivant : <https://forms.gle/eNA4UPoSuz9cgNGYA>

Service des loisirs | Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
87, rue Saint-André
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix (QC) G8G 1A1
418-349-2060 pour plus d'informations